

## Papier de position des Verts vaudois sur la biodiversité<sup>1</sup>

### I Urgence à agir

L'espèce humaine fait partie de la nature et ne peut vivre sans elle. La biodiversité est le fruit d'une évolution de millions d'années. Elle constitue le patrimoine naturel que nous laissons en héritage aux générations futures et dont nous sommes responsables sur un plan éthique et moral. Elle est indispensable pour notre alimentation, la qualité de l'eau et de l'air, la régulation du climat et notre santé, bref, pour notre survie.

La nature et à travers elle la biodiversité vont mal – dans le canton de Vaud comme dans toute la Suisse. Aujourd'hui, la moitié des habitats et un tiers des espèces sont menacés. Les populations animales et végétales indigènes ont drastiquement chuté en 20 ans à peine. Les insectes et avec eux les oiseaux disparaissent. Les printemps de nos enfants et petits-enfants risquent d'être silencieux, sans le chant du coucou dans les bois ni de l'alouette en vol au-dessus des champs. Le dérèglement climatique augmente encore la pression sur les populations déjà fragilisées.

Il y a donc urgence à agir, pour empêcher un effondrement des écosystèmes et de notre société qui en dépend. Malgré ce constat, la conservation de la biodiversité ne représente aucune priorité dans les agendas politiques. Les bases légales existent, mais les actions entreprises ne sont pas à la hauteur des enjeux. L'initiative « Sauvez la Venoge ! » en est un bon exemple : acceptée par le peuple en 1990 elle commence à peine à être mise en œuvre.

### II Principes pour une politique Verte

Nous ne pouvons plus vivre aux dépens de la nature, mais devons passer à des politiques actives en sa faveur. La préservation de la biodiversité a toujours été importante pour les Verts en tant que mouvement écologique. Aujourd'hui, elle devient une **priorité absolue**.

Chaque programme, plan ou projet à tous les niveaux et dans tous les secteurs doit voir son impact sur la biodiversité évalué et, si impact il y a, désormais comprendre un volet « biodiversité » et lui consacrer un certain pourcentage du budget et de l'espace, en vue de la renforcer.

Il faut revitaliser les habitats dégradés, créer de nouveaux biotopes et favoriser l'essor des espèces menacées au lieu de détruire les espaces naturels pour notre croissance. Les Verts sont convaincus que de telles politiques bénéficieront aussi aux habitants de notre canton et de notre pays : le chant des oiseaux, la beauté des prairies fleuries, le calme de la forêt, la diversité des paysages sont essentiels à notre bien-être.

### III Objectifs et actions

1. Les Verts s'engagent pour que soit adopté et rapidement mis en œuvre **un plan d'action biodiversité vaudois ambitieux** pour conserver, revitaliser, reconstituer et reconnecter les milieux menacés. Ce plan doit répondre aux objectifs d'Aichi<sup>2</sup> ainsi qu'aux critères du « Plan d'action Biodiversité Suisse : Exigences du point de vue de la société civile<sup>3</sup> » et prévoir :

<sup>1</sup> La biodiversité est constituée par la diversité des espèces d'animaux, de plantes, de champignons et de micro-organismes, la diversité génétique au sein des espèces, la diversité des écosystèmes et les interactions dans et entre ces niveaux.

<sup>2</sup> Objectifs pour la planète pour 2020, adoptés par les Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) en octobre 2010 à Aichi, Japon

<sup>3</sup> <http://www.birdlife.ch/fr/node/3368>



- un calendrier contraignant ;
- un financement adéquat et
- un suivi pour assurer son efficacité et son efficience.

Il s'agit notamment de mettre en œuvre l'infrastructure écologique, dont les corridors qui permettent le déplacement des espèces. Les Verts demandent de :

- rendre entièrement fonctionnel tout le réseau écologique cantonal d'ici 5 ans ;
- améliorer rapidement le réseau cantonal des cours d'eau et des lacs, avec au moins 5 km linéaires de revitalisations chaque année ;
- doubler la surface des aires protégées dans le canton.

## 2. Les Verts veulent un **aménagement du territoire au service de la biodiversité** :

- réserver des surfaces nécessaires pour la biodiversité, y compris des corridors écologiques, dans les plans d'affectation et de quartier ainsi que les règlements communaux ;
- dézoner en priorité les zones à bâtir ayant une valeur écologique ;
- lier la densification du milieu bâti à des compensations écologiques qualitatives et quantitatives ;
- adapter les règlements communaux afin d'impliquer les propriétaires, locataires et habitants dans les stratégies de promotion de la biodiversité ;
- promouvoir et développer la nature en ville et sa mise en réseau avec la nature environnante ;
- privilégier la transition des quartiers vers des écoquartiers ;
- réduire l'éclairage nocturne et créer des zones et corridors d'ombre pour la faune nocturne ;
- rendre perméables des surfaces artificielles et favoriser l'infiltration de l'eau sur place.

## 3. Les Verts s'engagent pour une **agriculture, une viticulture et une sylviculture respectueuses de la nature** et un **environnement sain**, ce qui signifie :

- préparer activement l'abandon des pesticides et des engrais de synthèse, par la promotion de la recherche, de la formation et des conseils agricoles et par un soutien financier aux bonnes pratiques, dont l'agroécologie ;
- lutter contre la dissémination de perturbateurs endocriniens et des micropolluants dans l'air, le sol et l'eau ;
- baser l'élevage d'animaux sur les ressources locales pour ne plus polluer l'air, le sol et les eaux et réduire au maximum l'importation de fourrages
- protéger et régénérer le sol en tant que ressource non renouvelable ;
- réduire le drainage agricole ;
- renforcer les mesures de compensation écologique et les autres programmes en faveur de la biodiversité ;
- préserver et développer l'utilisation des variétés et espèces anciennes ;
- encourager activement la consommation de produits locaux et de saison ainsi que les circuits courts ;
- renforcer les fonctions écologiques de la forêt ;
- accélérer la mise en place des réserves forestières.

4. **Le réchauffement climatique** a un impact sérieux sur la biodiversité. Les Verts exigent d'entamer immédiatement la « transition sans précédent »<sup>4</sup> nécessaire pour respecter l'objectif de l'Accord de Paris d'une hausse limitée à 1,5°. A cette fin, il faut notamment :

- promouvoir un modèle de société sobre en consommation d'énergie, indépendant des énergies fossiles et de la croissance à tout prix ;
- privilégier les énergies renouvelables les plus respectueuses de la biodiversité ;
- protéger et régénérer les réservoirs de carbone naturels ici (marais, sols agricoles, forêts) et ailleurs (notamment les forêts tropicales) ;
- adapter les villes et campagnes aux changements climatiques inévitables (canicules, îlots de chaleur, phénomènes météorologiques extrêmes)

5. Une nature et des paysages riches et variés sont le cadre indispensable des **loisirs** et du **tourisme**. Les activités et les infrastructures dans ces domaines doivent donc être compatibles avec la préservation de ce cadre. Ainsi, les Verts s'engagent pour :

- privilégier le tourisme doux et respectueux de la nature ;
- préserver des zones de tranquillité pour la faune ;
- aménager des zones de détente dans et près des centres urbains pour limiter la pression sur les habitats sensibles ;
- sensibiliser et orienter les visiteurs et les milieux du tourisme sur les valeurs à respecter.

6. Les Verts soulignent qu'**il faut améliorer les connaissances** sur l'importance de la biodiversité, son état critique, les causes et les actions pour y remédier, notamment :

- intégrer la biodiversité dans les formations et plans d'études à tous les niveaux ;
- fournir aux communes les outils nécessaires, notamment développer et publier des procédures adéquates pour assurer que chaque programme, plan et projet communal comprend un volet biodiversité ;
- sensibiliser le public ainsi que les milieux politiques et économiques aux enjeux de la biodiversité – en commençant par nous-mêmes.

## **IV. Conclusion**

Par un effort commun de toutes parts et surtout par des actions concrètes à tous les niveaux, nous pouvons encore empêcher l'effondrement de la biodiversité et ainsi conserver une nature diversifiée et généreuse pour nos enfants. Il est temps de passer à l'action.

*Adopté en assemblée générale le jeudi 19 janvier 2019*

---

<sup>4</sup> Transformation rapide et d'une ampleur jamais vue de nos modes de vie, nécessaire pour limiter le réchauffement climatique à 1,5° selon le rapport spécial 2018 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).